

CLIMAT AIR ÉNERGIE

Actualités des agents du Service Climat Air Energie

Départ et nouvelles recrues

- Départ de Garance VERDIERE : fin de contrat le 30 juin
- Arrivée de :
 - ❑ **Maïa NARDELLI** (remplace Charlotte MARX, aujourd'hui responsable du pôle Développement Durable) : **chargée de mission Energie Climat** (PCAET, Cit'Ergie, projets européens en lien avec le changement climatique, programmes Espaces Valléens et Flocon Vert, économie circulaire)
 - ❑ **Anna BOURDICHON** (remplace Garance VERDIERE) : **chargée de projets Aides Environnementales** (FAE, Arve Pure, FATF, FAV, FAG, convention Air Arve, ACTEE)
 - ❑ **Jérémy PAYEN** : **chargé de mission Air-Eau** se verra confier davantage de missions Eau.

ORDRE DU JOUR

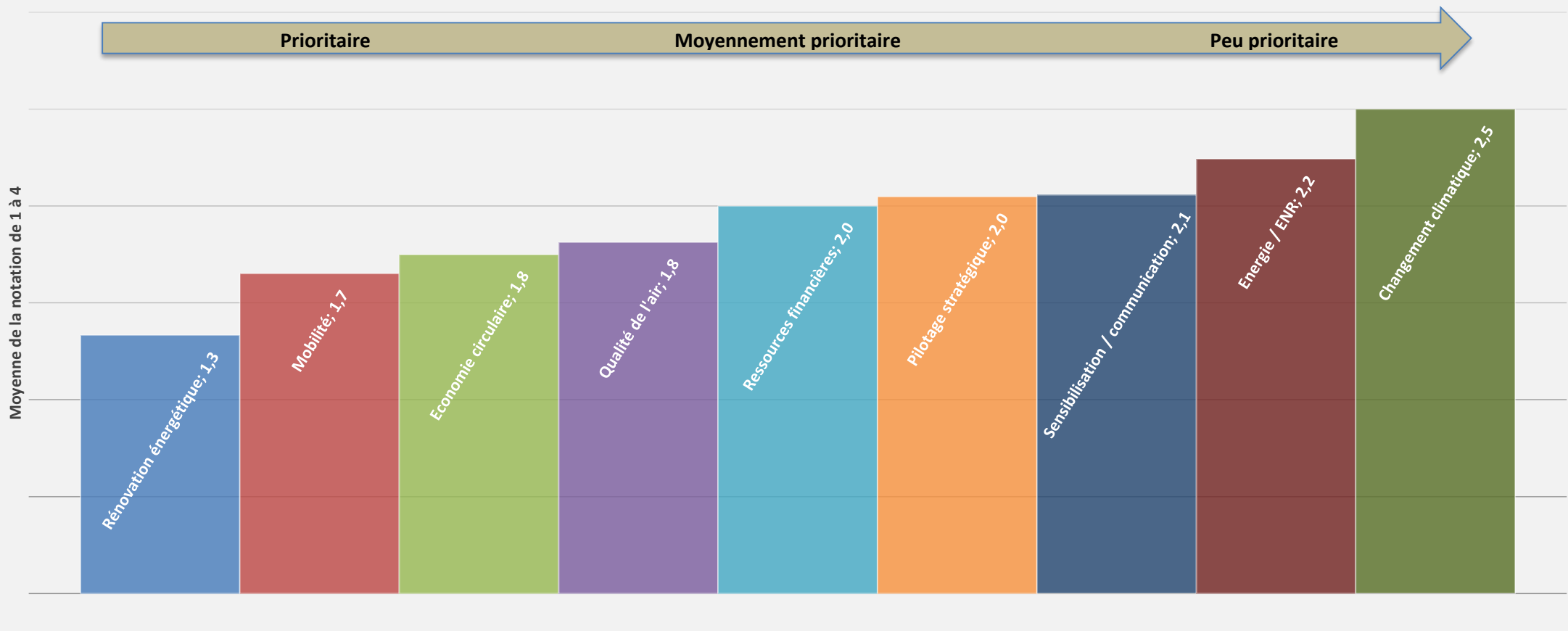
1. Retour sur la priorisation des actions air énergie climat
2. Stations multi-énergie (GNV, Hydrogène) – contenu de l'étude
3. Fonds Air Véhicules – aides et critères d'attribution
4. Projet de recherche sur la qualité de l'air du laboratoire EDYTEM
5. Valorisation des aides environnementales – projet d'infographie
6. Point d'avancement des actions en cours :
 - Fonds Air Entreprises
 - Fonds Air Gaz
 - Fonds Air Transition Fioul
 - ACTEE
7. Questions diverses

1. Retour sur la priorisation des actions

- Groupe de travail du 8 mars : présentation des actions Air Energie Climat et discussion sur les nouvelles actions à ajouter
 - 33 actions réparties en 9 thématiques : nécessité de priorisation
- Le 30 mars : envoi aux membres de la Commission le tableau de classification des actions (1 = prioritaire à 4 = pas prioritaire)
- Réception du retour des communes entre le 30 mars et le 23 avril
 - Passy, Les Contamines-Montjoie, Sallanches, Praz-sur-Arly, Demi-Quartier et Combloux.
- Aujourd'hui : présentation des résultats de la priorisation

1. Retour sur la priorisation des actions

Classement des 9 thématiques en fonction des notes attribuées par les élus
(moyennes, ordre croissant)



Plus la note est basse, plus la thématique est considérée comme prioritaire
(notes données de 1 = prioritaire à 4 = peu prioritaire)

1. Retour sur la priorisation des actions

Les 9 actions considérées les plus prioritaires par les élus (plus la note est basse, plus l'action est prioritaire)

Thème	Action	Note
Rénovation énergétique		
	ACTEE	1,1
	Remplacement des chaudières fioul	1,4
	Renforcement de Case Rénov'	1,4
Mobilité		
	Schéma cyclable	1,3
Economie circulaire		
	Réduction des déchets	1,3
Qualité de l'air		
	Communication Fonds Air Bois ENR	1,4
	Fonds Air Entreprises	1,4
	Poursuite des efforts avec SGL Carbon et le SITOM	1,4
	PPA	1,5

2. Etude station d'avitaillement multi-énergie

Proposition dans la convention Air de la Région de financer des études sur des stations d'avitaillement GNV et/ou hydrogène à 80% sur un montant total d'étude de 65 000 € (13 000 € part CCPMB).

Proposition en deux temps indiquée dans la convention :

- Etude d'opportunité : enquête auprès des entreprises et collectivités pour identifier les utilisateurs potentiels = plusieurs scénarios
- Etude de faisabilité : Etude approfondie sur le scénario retenu = montage du projet, financement, contractualisation, ...

Démarche similaire en cours sur la 2CCAM (et CCVCMB):

- Intégration de la station à un bâtiment de stockage et d'entretien des bus
- Concordance de l'étude avec le renouvellement du marché de transport
- Potentiel hydrogène à moyen terme avec une usine hydroélectrique sur l'Arve en projet

2. Etude station d'avitaillement multi-énergie

Une première proposition d'Algoé :

- Déterminer les usagers potentiels (entreprises et collectivités) pouvant être intéressés par un changement d'énergie pour ses véhicules : **10 entretiens** ciblés vers des entreprises + **enquête en ligne**
- **1 atelier** avec les communes du territoire.
- **1 matinée d'information** : sensibilisation des entreprises avec présentation de véhicules possibles et signature de courriers d'engagement de principe
- Etude d'opportunité 40 000 € + Etude de faisabilité 25 000 €

Définir les caractéristiques voulues dans le cahier des charges pour lancer une consultation :

- Périmètre de l'étude – uniquement le terrain pressenti à Passy et Saint-Gervais ?
- Quantités d'entretiens et d'ateliers – seulement 10 comme proposé ?
- Nombres de scénarii étudiés – A laisser définir par le BE ?
- Evolutivité vers l'hydrogène – intégrée ou non dans l'étude ?

3. Fonds Air Véhicules

Action du PPA intégrée dans la convention Air de la Région avec demande de portage par les EPCI. Seuls CCPMB, CCVCMB et 2CCAM intéressés.

Conditions prévues par la région:

- Acquisition de VUL ou PL neufs **électriques ou GNV**
- Pour les PME-TPE, les indépendants et professions libérales, entreprises et associations
- Seulement **de l'achat**, pas de location longue durée ni option d'achat
- Restitution de la subvention **si revente** du véhicule dans les 4 ans (sauf si accidenté)
- Dossier validé avant l'acquisition dans le cas de plus de 5 véhicules
- Ancien fonds jusqu'à 3,5 T mais extension demandée **jusqu'à 7 T**
- Montant des primes avec 80% région qui représentent environ 10% du prix d'achat :

PTAC (Poids Total Autorisé en Charge)	Véhicule GNV	Véhicule électrique	Nombre prévu sur convention (3 CC)
PTAC < 2.5 t	3000 €	3000 €	150
2.5 t < PTAC ≤ 7 t	5000 €	5000 €	70

3. Fonds Air Véhicules

Aides existantes

Aides Etat (cumulables et r trofit  lectrique possible) :

- Bonus  cologique : jusqu'  6 000   pour l'acquisition d'un v hicule  lectrique
- Prime   la conversion : jusqu'  5 000   en  change de la mise au rebut d'un v hicule polluant
- Prime suppl mentaire dans les zones ZFE en compl ment de l'aide de la collectivit  (jusqu'  1 000  )
- Microcr dit v hicules propres

Aides de l'ADEME = Les Fonds Air V hicules

- Sur les territoires en contentieux avec ou sans ZFE
- M me crit res que r gion sauf : v hicules occasions, location longue dur e, r trofit possible.
- Aides tremplin de l'ADEME en 2021 jusqu'   puisement des lignes budg taires

3. Fonds Air Véhicules

Calendrier prévisionnel : Création budget et passage en Conseil Communautaire en septembre. Fin du dispositif en décembre 2022.

Montant global : 800 000 € dont 160 000 € pour les EPCI (20%)

Si on divise par 3 : 54 000 € pour CCPMB avec 50 primes VL/VUL et 24 primes >2,5 T

Questions à se poser :

- Augmentation du budget :
 - Extension à d'autres publics (particuliers, collectivités, ...) ?
 - Fonctionnement pour d'autres véhicules (type vélo cargo, triporteurs...)?
 - Ouverture vers des motorisations thermiques performantes ?
- Durcissement des critères :
 - Demander la mise au rebut du véhicule remplacé (prime à la conversion) ?
- Evolution dans le temps:
 - Prévoir une extension lors de la mise en place de la ZFE ?

3. Fonds Air Véhicules

REX collectivités

Grenoble Alpes Métropole :

- Véhicules utilitaires légers et Poids lourds (VUL/PL) neufs ou d'occasions
- Pros et particuliers, Achat ou location longue durée, du vélo cargo au PL > 7T
- Bonification si mise à la casse, jusqu'à 5 véhicules
- Electrique, GNV, GPL, hydrogène
- Difficultés : écosystème à développer (stations, véhicules disponibles), règles ADEME très limitantes

Saint-Etienne Métropole :

- Véhicules légers, utilitaires légers et Poids lourds (VL/VUL/PL) neufs ou d'occasions
- Pros et associations; Achat ou location longue durée (3 ans minimum)
- Mise au rebut obligatoire, conditions de kilomètres parcourus, 3 véhicules max
- Electrique et GNV
- Difficultés : aides moins incitatives pour GNV

3. Fonds Air Véhicules

REX collectivités

Toulouse Métropole :



Pour qui ?

- Les particuliers, entreprises et associations de moins de 50 salariés dont le domicile, le siège social ou un établissement se situe sur les 37 communes de la métropole
- Après validation d'un devis



Pour quoi ?

- **La destruction** d'un véhicule polluant (Crit'Air 4,5 ou non classée) et **son remplacement** par un véhicule peu émissif (Crit'Air 0 ou 1) de même catégorie électrique, hybride, GNV, bio-GNV, GPL, hydrogène, neuf ou d'occasion
- Un changement de motorisation



Combien ?

- **40% du montant** hors taxe dans la limite de 3 véhicules, ou 20 000€
- Plafonné selon le type de véhicule :

	PTAC<2,5T	2,5T<PTAC<3,5T	3,5T<PTAC<7T	7T<PTAC
Véhicule neuf	4 000€	6 000€	8 000€	10 000€
Véhicule d'occasion	2 700€	4 000€	5 300€	6 600€
Changement de motorisation	2 000€	4 000€	4 000€	



4. Proposition EDYTEM et MB Explor'Air

Projet MB EXPLOR'AIR en cours :

- Qualité de l'air en altitude – massif du Mont-Blanc sur 2 années sur 4 sites
- Explorer la qualité de l'air passé dans des carottes glaciaires des faces nord (jusqu'à 6 000 ans)

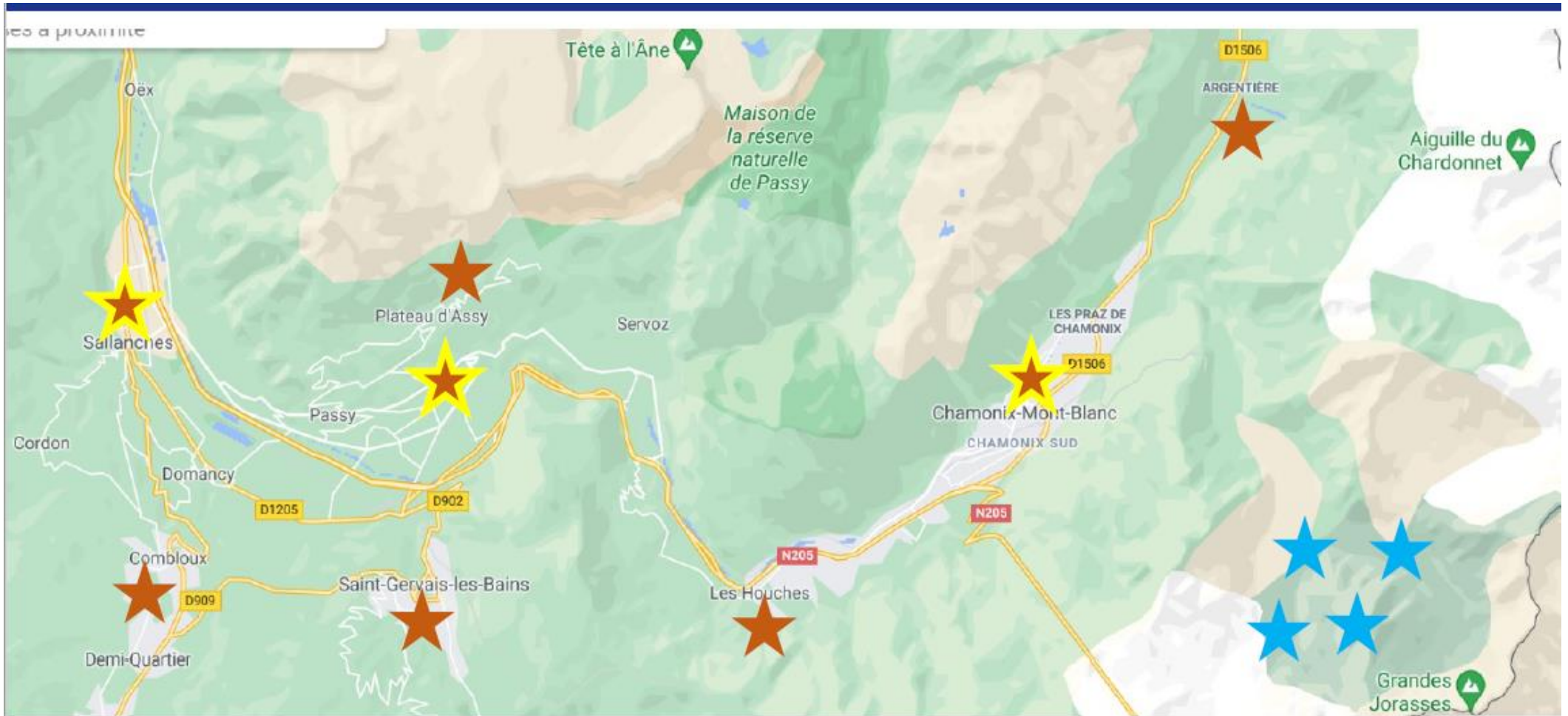
Proposition étude complémentaire en vallée sur CCPMB et CCVCMB :




- Mieux comprendre les phénomènes de transfert de la vallée vers l'altitude
- Apporter des données complémentaires aux stations Atmo AURA

Détails :

- Microstation CAIRNET autonome avec mesure en continu PM10, PM2,5, PM1, NO2, O3, Temp, humidité, Patmo (6k€ / station)
- Collecteur de dépôts atmosphériques (600 €)

	CCPMB	CCVCMB	Total 2 CC
Micro-stations	5*6 000 € = 30 000 €	3*6 000 € = 18 000 €	48 000 €
Jauges pour les dépôts atmosphériques	5*600€ = 3 000 €	3*600€ = 1 800 €	4 800 €
1 ingénieur d'études sur 1 an	Clef de répartition à définir		36 000 €
Frais de mission			2 000 €
Total	33 000 €	19 800 €	90 800 €



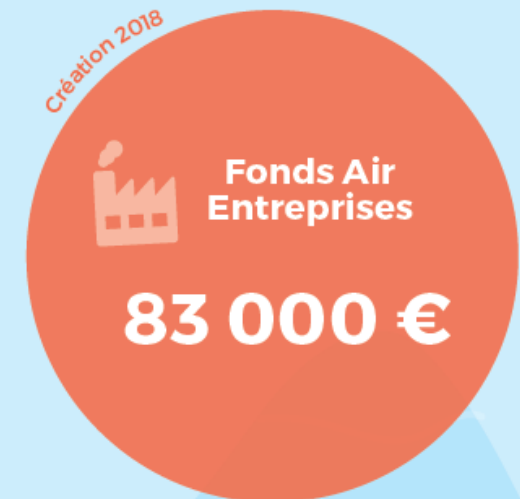
-  Stations permanentes AtmoAURA + micro-stations (+jauge) ComCom
-  Micro-stations (+ jauge) ComCom
-  Micro-stations (+ jauge) MontBlancExplor'Air

} Mesures en continu min 1 an

5. Infographie des aides environnementales - CCPMB

475 000 € investis en 2021 par la CCPMB pour améliorer la qualité de l'air

Un engagement fort via des aides financières à destination des habitants et des entreprises du territoire pour réduire leurs émissions de polluants atmosphériques.



Des aides financières pour :

- Changer d'appareil de chauffage afin de **réduire les émissions de polluants**
- Réaliser des travaux d'amélioration des logements afin de **réduire les dépenses énergétiques**
- Investir dans des systèmes de **réduction des émissions industrielles**

Des actions en faveur de la qualité de l'air mais également du confort de chacun et permettant des économies.

6. Fonds Air Entreprises

Nombres entreprises aidées	Montant des travaux	Montants attribués
19	907 755,81 €	363 200,22 €

- 2018 – 2021 : **640 000 €** alloués au dispositif
- Consommés à ce jour : 56,75 %
- Crédits restants : **276 799,78 €** (soit 43,25 %)
- 5 menuiseries, 1 agriculteur, 1 commerçant, 3 décolleteurs, 5 gîtes, 1 camping, 2 hôtels, 1 bar/restaurant

6. Fonds Air Entreprises

Dernier COPIL du 29 mars 2021 : 10 dossiers d'entreprises validés

Entreprises	Coût travaux	Subvention	Type travaux
JCM Décolletage	273 522,73 €	82 056,82 €	Aspiration et filtration brouillards d'huile
SIS Industrie	189 475,00 €	94 737,50 €	Aspiration et filtration brouillards d'huile
Alp MECA	5 402,24 €	2 701,12 €	Aspiration et filtration brouillards d'huile
La Féline Blanche	32 344,55 €	12 937,82 €	Remplacement chaudière fioul par gaz DVN
La Griyotire	49 307,34 €	24 653,67 €	Remplacement chaudière fioul par PAC
Camping Bornand	46 262,40 €	23 131,20 €	Remplacement chaudière fioul et bois par chaudière granulés et bois
Le Saint Jacques	20 486,00 €	8 194,40 €	Remplacement chaudière fioul par gaz DVN
Skieurs Lodge	18 862,56 €	7 545,02 €	Remplacement chaudière fioul par PAC
SCI Les Veloutiers	17 258,24 €	8 629,12 €	Remplacement chaudière fioul par chaudière granulés
Alain Paget	4 999,17 €	2 000 €	Fermeture cheminée ouverte par insert

6. Fonds Air Entreprises

28/06/2021

Sur les 10 dossiers d'entreprises validés au dernier COPIL :

- 2 gîtes ont déjà fait leur travaux (fermeture de cheminée / installation PAC) et ont reçu leur subvention (2 000 € + 7 545,02 €)
- 1 encore en cours de conventionnement car non cumul avec Arve Pure (SIS Industrie)

Depuis le dernier COPIL :

- 4 dossiers reçus :
 - > le CEN : suppression chaudière fioul pour chaudière gaz naturel (42 957,48 €)
 - > 2 gîtes : fermeture de cheminées (total de 15 462,50 €)
 - > un cabinet de kiné : suppression chaudière fioul pour pompe à chaleur (23 995 €)

Attente de la mise en place après élections Régionales et Départementales pour organiser un COPIL.

6. Fonds Air Gaz

- Action dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère de la Vallée de l'Arve 2
- En place depuis le 24 mars 2021 sur la CCPMB. 80 000 € alloués par la CCPMB
- Partenariat financier avec :
 - la Région AuRA
 - la Régie Gaz et Electricité de Sallanches (pour la commune de Sallanches)
 - GRDF (pour les autres communes du territoire raccordables au gaz de ville)

28/06/2021

1 dossier validé :

Sallanches : changement d'une chaudière fioul pour une chaudière à condensation - gaz de ville naturel

Investissement de 13 078,78 €, **financement de 1 200 €** (400 € CCPMB, 400 € Région et 400 € GRDF)

6. Fonds Air Transition Fioul

- Dispositif en place depuis le 24 mars 2021 sur la CCPMB

Dossier reçus (du 31/03 au 28/06) :

- 29 familles sur 7 communes (Saint-Gervais-les-Bains, Passy, Sallanches, Megève, Domancy, Cordon, Les Contamines-Montjoie)
 - 28 en maisons individuelles, 1 en logement individuel
 - Tous propriétaires occupants en résidence principale
 - 23 pompes à chaleur / 2 chaudière électrique / 2 chaudière à granulés / 1 système solaire / 1 mixte PAC et solaire
-
- Total investissement : 610 697,04 €
 - **Total subvention : 43 416 €** (soit plus de la moitié du budget total budgété de 80 000 €)
 - 6 dossiers déjà soldés

ACTEE Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique

Rénovation énergétique des bâtiments publics



Lundi 28 juin 2021 – 17h30

Rappel des objectifs du programme ACTEE

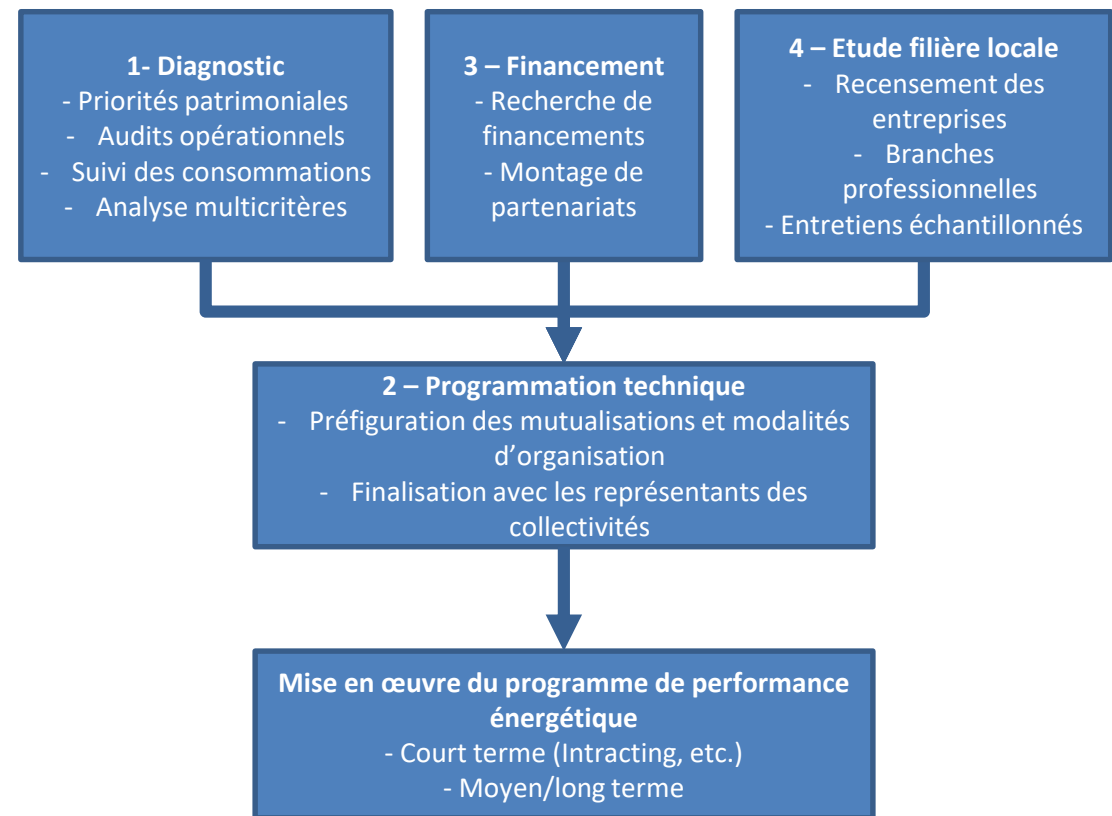
La candidature CCPMB / CCFG :

• Objectif

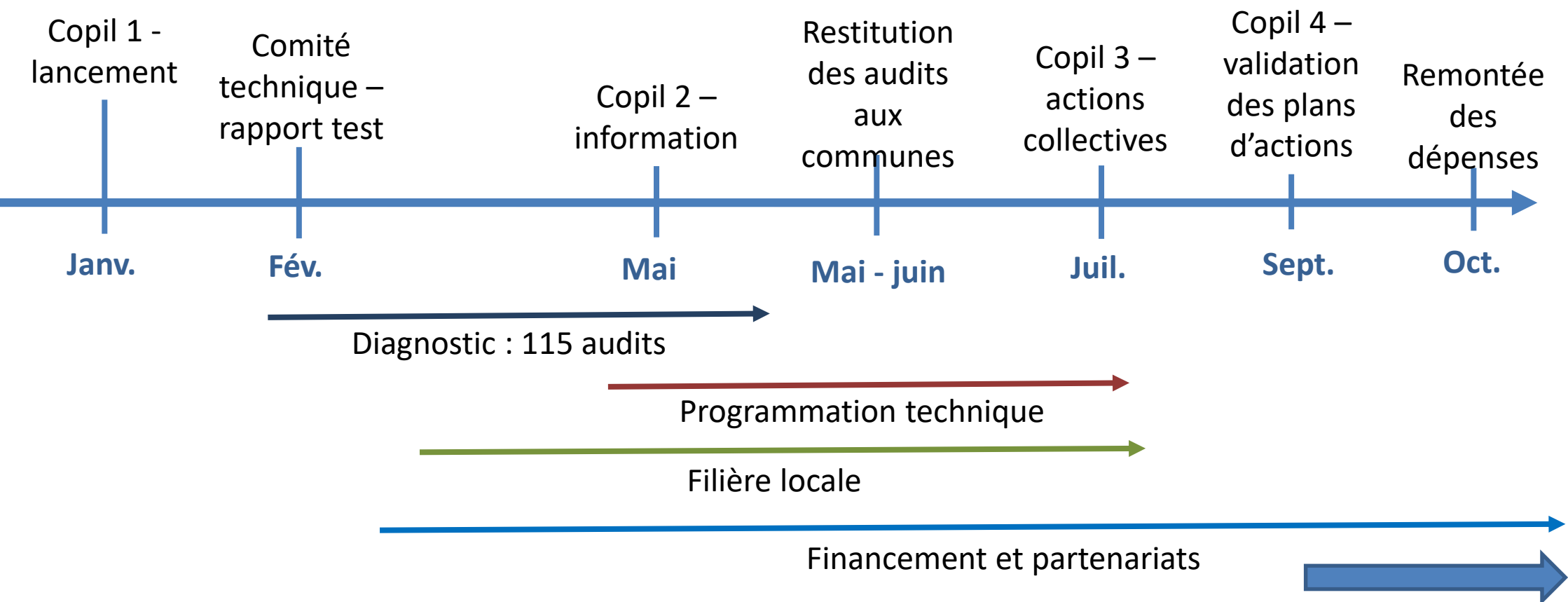
- Elaborer un programme pluriannuel de performance énergétique du bâti public
- Réaliste et finançable, basé sur les priorités patrimoniales et financières des collectivités
- A minima, respect des niveaux de réduction de consommation du décret dit « tertiaire »

– **Contenu** en 4 étapes itératives.

– **Enjeu de la phase de diagnostic** : identifier les besoins communs à plusieurs bâtiments, pour proposer des réponses collectives



Point sur le planning des prestations



Point d'étape

Phase	Diagnostic	Programmation technique	Filière locale	Financement et partenariats	Logiciel suivi des consommations
Réalisé	- 114 audits modélisés	- Matrice des 114 bâtiments modélisés	- 1 ^{ère} prise de contact avec les consulaires et les branches pro - Entretiens avec la CCI ,CAPEB, CMA et BTP74	- Entretiens avec l'ADEME, la Région, le SYANE, la DDT et la Banque des Territoires - Entretiens avec ENEDIS, EDF, le Département	- Collecte des données et création de la base patrimoniale - Connexion aux espaces clients - Vérification des données
A faire	- Rédaction des rapports	- Restitution aux communes - Choix des scénarios - Pistes d'actions collectives	- Enquête auprès des entreprises - Entretien ciblé d'environ 15 entreprises	- Définition des stratégies de financement - Choix des outils collectifs à déployer - Négociations sur la base des PPI	- Configuration complémentaire - Formation

Premiers résultats

Première synthèse des préconisations issues des 114 audits modélisés :

114 bâtiments modélisés => 1 343 préconisations (87 déjà identifiées comme non retenues)

Type	Nombre préconisations	Investissement total €	Economies totales €/an	Moyenne du temps de retour actualisé	Gains énergétiques MWhep	Gains GES T CO2
Bâti	456	21 879 616 €	757 428 €	29 années	10 724	2 197
Chauffage	253	4 524 757 €	275 349 €	16 années	3 527	1 022
Ventilation	145	1 577 870 €	52 796 €	30 années	766	190
Eclairage	141	1 186 409 €	67 908 €	17 années	2 257	26
Spécifique Mission	120	23 572 €	45 667 €	1 années	610	124
EnR	105	6 101 180 €	307 613 €	20 années	1 977	1 655
ECS	67	315 550 €	24 519 €	13 années	366	41
Electricité	56	774 570 €	61 791 €	13 années	917	156
Total général	1343	36 383 524 €	1 593 071 €	23 années	21 143	5 411

*1 tonne de CO2 = 1 an de chauffage pour 1 Français ou 5 000 km en voiture

Premiers résultats

Sur 114 bâtiments :

Préconisation	Nombre	% de bâtiments concernés
Relamping led ou régulation éclairage	140	123%
Remplacement des menuiseries	83	73%
Isolation de combles	46	40%
Remplacement chaudière - Biomasse	46	40%
Calorifugeage des réseaux	41	36%
Remplacement chaudière - Condensation gaz ou autre	41	36%
Gestion Technique Centralisée	32	28%
Isolation des rampants	26	23%
Remplacement chaudière - Pompe à chaleur	21	18%
Installation panneaux photovoltaïques	21	18%

7. Questions diverses

Merci de votre attention

Lundi 28 juin 2021 – 17h30

